



Colline du Fort Saint-Elme à Collioure (Identifiant national : 910030026)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 66235011)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910030026, Colline du Fort Saint-Elme à
Collioure. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030026.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centraide calculé : 662115°-1724154°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 24/09/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 24/09/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Pyrénées-Orientales
- Commune : Collioure (INSEE : 66053)
- Commune : Port-Vendres (INSEE : 66148)

1.2 Superficie

97,34 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La colline du Fort Saint-Elme à Collioure se situe dans les Albères Maritimes, entre les stations balnéaires de Collioure et de Port-Vendres.

La ZNIEFF correspond à la partie orientale du cirque de Collioure qui est orienté face au nord-est. Elle repose sur des terrains schisteux et s'étend sur une superficie de presque 100 hectares. Elle se compose d'une mosaïque assez lâche de milieux méditerranéens avec des zones de vignobles en terrasses.

L'urbanisation intense gagne l'environnement immédiat au nord-est de la ZNIEFF. La partie sud est entourée de parcelles cultivées (viticulture) ou en friche. Deux importantes infrastructures de transport (route nationale 113 et voie ferrée) approchent la zone, passant en sous-terrain au niveau immédiat de la ZNIEFF.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site classé selon la loi de 1930

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Faunistique
- Reptiles
- Oiseaux
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF englobe l'ensemble du versant nord-est / nord-ouest de la colline, depuis la « Coma Sadolla » au nord-ouest, jusqu'au « Col d'en Raxat » à l'extrémité sud-ouest. La partie nord du site est délimitée par les zones urbanisées de Port-Vendres. À l'est et à l'ouest le tracé correspond à la ligne de crête. Le Fort Dugommier est inclus dans la ZNIEFF, mais le Fort Saint Elme forme une enclave exclue du périmètre.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

La ZNIEFF est un site classé (sauf au nord la zone de « Coma Sadolla »).

Elle est particulièrement sensible aux incendies de forêts. S'il n'est pas récurrent, ce phénomène est favorable aux milieux ouverts du plateau, riches en espèces patrimoniales.

La ZNIEFF de la Colline du Fort Saint-Elme à Collioure est peu soumise à la fréquentation touristique comme cela peut être le cas sur le littoral tout proche. Seuls quelques sentiers menant aux forts sont fréquentés en saison estivale.

En revanche, la partie nord de la ZNIEFF est victime d'une urbanisation de plus en plus poussée qui occupe l'espace, fragmente et détruit les habitats. L'application des obligations résultant de la loi Littoral, concernant l'urbanisation, sera nécessaire pour permettre la conservation du patrimoine de la ZNIEFF.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues		- Phanérogames	- Oiseaux
- Amphibiens		- Reptiles	
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 Terrains en friche et terrains vagues				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	4074	<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet oreillard</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufay, CEN LR				2006
Phanérogames	97687	<i>Euphorbia terracina</i> L., 1762	<i>Euphorbe de Terracine, Euphorbe de Provence</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2007
	110483	<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd., 1805	<i>Ophrys tenthède, Ophrys à grandes fleurs, Ophrys guêpe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				1997
	110830	<i>Orchis conica</i> Willd., 1805	<i>Néotinée conique, Orchis conique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				1997
Reptiles	77836	<i>Psammodromus algirus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Psammodrome algire (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufay, CEN LR				2006

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	4074	<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77836	<i>Psammodromus algirus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	110483	<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd., 1805	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP		
	Xavier Rufroy, CEN LR		